

Questions orales

L'IMMIGRATION

LE PROGRAMME DE RÉGULARISATION

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le Conseil canadien des Églises et d'autres organismes ont demandé que le programme de régularisation et d'aide aux immigrants soit prolongé au-delà de sa date d'expiration, le 15 octobre, le ministre a-t-il l'intention de prolonger ce programme?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): J'ai étudié très attentivement cette question en me basant sur toutes les instances favorables ou contraires que j'ai reçues et, après examen de la question, j'ai décidé de ne pas solliciter l'autorisation du Parlement pour rouvrir le dossier de la régularisation au Canada. Je sais gré à tous les députés qui m'ont écrit de m'avoir fait connaître leur avis.

M. Gilbert: Étant donné que le ministère a accepté des demandes d'inscription anticipées conformément à la loi, le ministre envisage-t-il d'accepter des demandes tardives aux termes de la même loi?

M. Andras: Depuis le 15 octobre, date d'expiration, nous n'avons reçu que 33 demandes de cette nature de la part de l'ensemble de nos bureaux d'immigration dans tout le pays. Nous avons examiné ces demandes et, dans les cas de motifs de commiseration prévus dans la loi existante qui m'accorde des pouvoirs discrétionnaires, nous avons approuvé ces demandes et continuerons de le faire, mais cela ne signifie aucunement un rétablissement du vaste programme de régularisation qui a expiré le 15 octobre.

LE CAS DES RÉFRACTAIRES AU PROGRAMME DE RÉGULARISATION—LES INTENTIONS DU MINISTÈRE

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Compte tenu de la déclaration que le ministre a faite au réseau de télévision de CTV le dimanche 14 octobre selon laquelle son ministère n'avait pas de projet immédiat en vue d'expulser les immigrants après la date limite, et de sa déclaration subséquente...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le moment est peut-être bien choisi pour rappeler aux députés que les questions posées à la Chambre ne devraient pas, autant que possible, être fondées sur des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre. Dans le passé, nous avons souvent éprouvé des difficultés pour n'avoir pas suivi cette règle établie depuis longtemps. Presque toujours, me semble-t-il, la question devrait être posée directement sans la fonder sur une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre.

M. Beattie (Hamilton Mountain): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il compte faire au juste des immigrants ou étrangers entrés illégalement au pays, qui ont refusé de s'inscrire et sont arrêtés?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, du fait que le député a mentionné une de mes déclarations, j'aimerais

[M. Sharp.]

signaler que les commentaires que j'ai faits étaient en réponse à une question qu'on m'a posée: allait-on faire la chasse aux sorcières. J'ai répondu que non. Tous les députés connaissent la loi, et elle sera appliquée. Lorsque, pour des motifs de commiseration, on nous demandera d'étudier certains cas, nous le ferons. Autrement, si un criminel est arrêté alors qu'il contrevient à la loi sur l'immigration il sera sans aucun doute expulsé. Le député sait que le droit d'appel a été limité. La loi sera appliquée selon les vœux que les députés ont exprimés au cours du débat.

* * *

AIR CANADA

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RÉORGANISATION DES CADRES SUPÉRIEURS—LE REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): J'aimerais poser ma question au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Comme trois hauts fonctionnaires ont quitté Air Canada cette année, y compris le président, M. John Baldwin, le ministre pourrait-il nous dire s'il y a réorganisation de la haute direction de cet organisme et, plus particulièrement, quand nous pouvons escompter la nomination du remplaçant de M. John Baldwin?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Ma foi, je ne suis au courant d'aucune réorganisation à Air Canada. Le président a démissionné il y a quelques semaines et j'espère qu'on le remplacera très rapidement, mais son départ n'a rien à voir avec une restructuration d'Air Canada.

* * *

LES CÉRÉALES

GRAINS FOURRAGERS—L'ANNONCE DES PRIX DE VENTE DU BLÉ, DE L'ORGE ET DE L'AVOINE

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice qui est chargé de la Commission canadienne du blé. Est-il prêt à annoncer cette semaine le prix des céréales qui échappent à la Commission afin de dissiper l'incertitude dans l'industrie des provendes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): La Commission canadienne du blé a annoncé ses prix de vente en vertu de la nouvelle politique pour le blé fourrager et l'orge et l'avoine fourragères hier vers 1 heure, heure de Winnipeg.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a reconnu la semaine dernière dans un communiqué qu'il était ses calculs pour l'année prochaine sur une augmentation aberrante du taux d'inflation de 6.6 p. 100. Comment le ministre pense-t-il contenir le taux de l'inflation à 6.6 p. 100?